

DÉPARTEMENT DE L'ARDÈCHE
ARRONDISSEMENT DE PRIVAS
CANTON DE LA VOULTE-SUR-RHÔNE

Mairie de CHARMES-SUR-RHONE
07800

☎ : 04.75.60.80.17

📠 : 04.75.60.88.16

Document recto-verso à retourner en Mairie

**DEMANDE D'INSCRIPTION
AUX ECOLES PUBLIQUES**

Année scolaire 2021- 2022

Demande d'inscription à l'école de : **CHARMES-SUR-RHONE**
(Sous réserve de l'appréciation des effectifs pour la scolarisation)

Ecole Maternelle Luce Oberty Mme TESTUT (école maternelle) 04.75.60.93.61

Ecole Elémentaire Paul Paya Mme PETIT (école primaire) 04.75.60.85.53

Pour l'enfant _____

L'enfant a-t-il déjà des frères ou sœurs scolarisés dans les établissements ci-dessus : Oui Non

Si oui : Nom de l'ainé : _____ Prénoms : _____ Classe : _____

Ecole fréquentée l'année précédente : _____

Classe _____ Commune _____

Motifs éventuels de dérogation à l'appui de la demande (Fournir les justificatifs)

.....
.....

Cadre réservé à l'administration

Vu la **présentation d'un justificatif de domicile et du livret de Famille**,
le Maire certifie la validité de la demande d'inscription

Fait à Charmes-sur-Rhône, le _____

Le Maire,

Thierry AVOUAC

Lorsque ce certificat est signé par le Maire, vous devez vous présenter à l'école pour inscrire l'enfant.
Ce certificat doit être remis, au Directeur ou à la Directrice de l'école indiquée dans un délai de 3 mois à compter de la date de sa signature par le Maire, pour l'enregistrement sur le registre matricule.

Pour inscrire votre enfant

Vous devez apporter en Mairie :

Le livret de famille, justificatif domicile récent, le certificat de radiation scolaire si nécessaire, et si tel est le cas le jugement de divorce ou de séparation,

Partie réservée à l'école

Inscription enregistrée le _____ Classe : _____

Visa du directeur de l'Ecole :